



Facture rédigée recto-verso avec coupon règlement à découper

Par **florence09**, le **23/07/2015** à **20:51**

Bonjour,

je voudrais savoir si c'est légal qu'un CLAE rédige ses factures recto-verso au lieu de 2 feuilles et qu'elle mette sur le recto le coupon de règlement à découper et à joindre au règlement détruisant par la même la dite facture, ou bien vous obligeant à faire une photocopie de celle-ci prouvant ainsi votre paiement et le montant.

Merci pour votre réponse et précisions